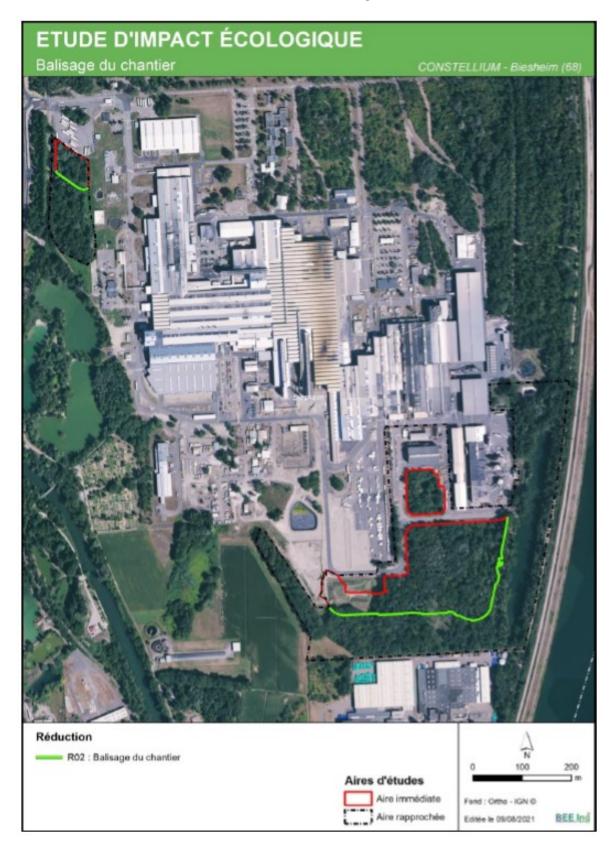
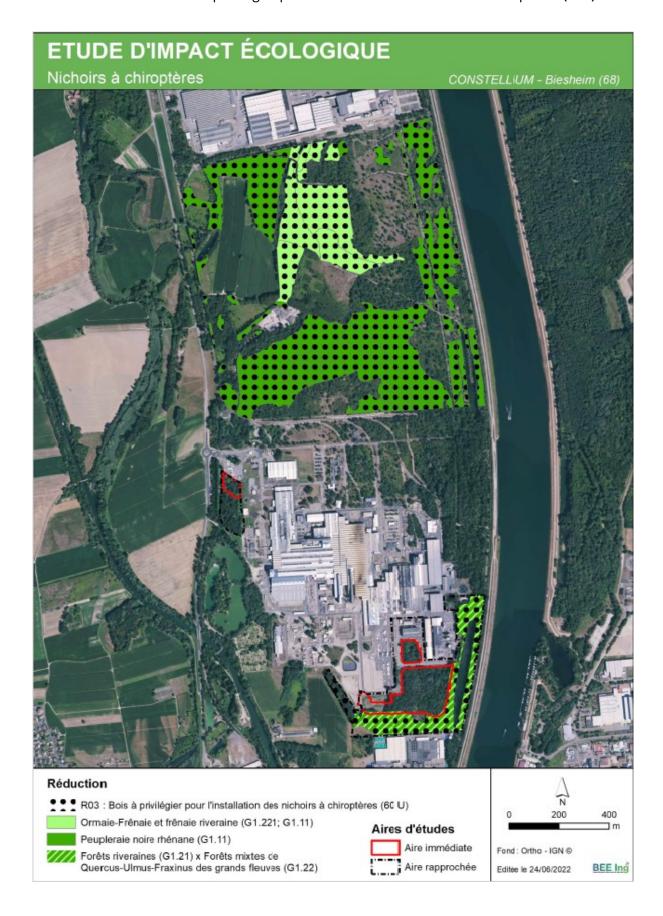
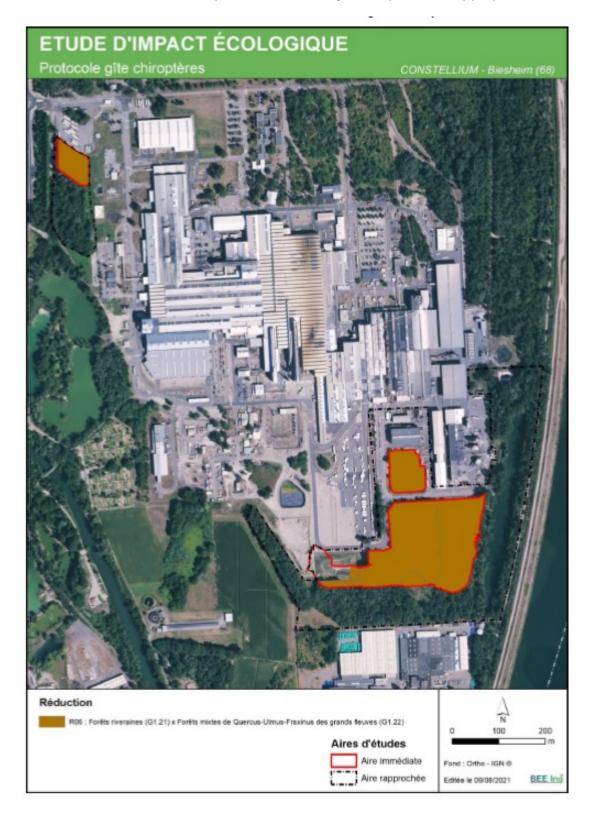
ANNEXE 1: Localisation du balisage chantier (RO2)

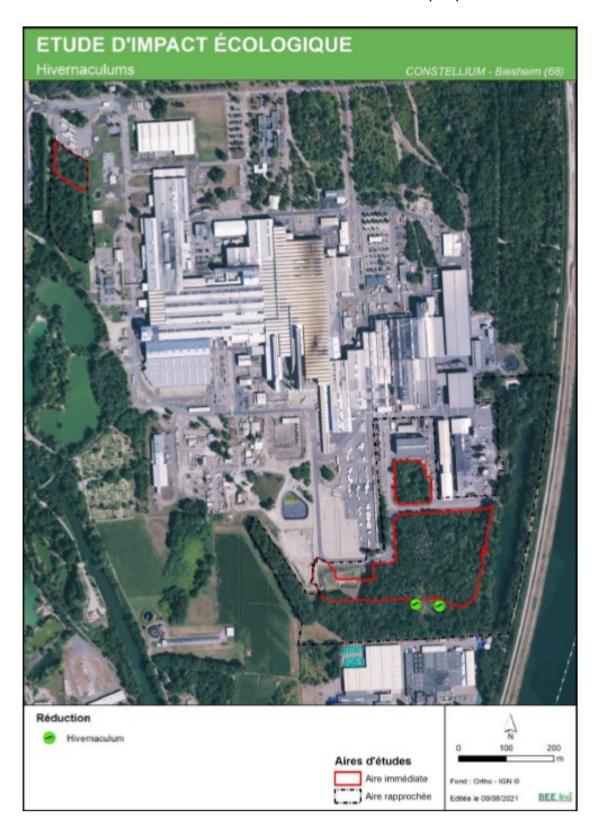


ANNEXE 2 : Secteur à privilégier pour l'installation des nichoirs à chiroptères (RO3)

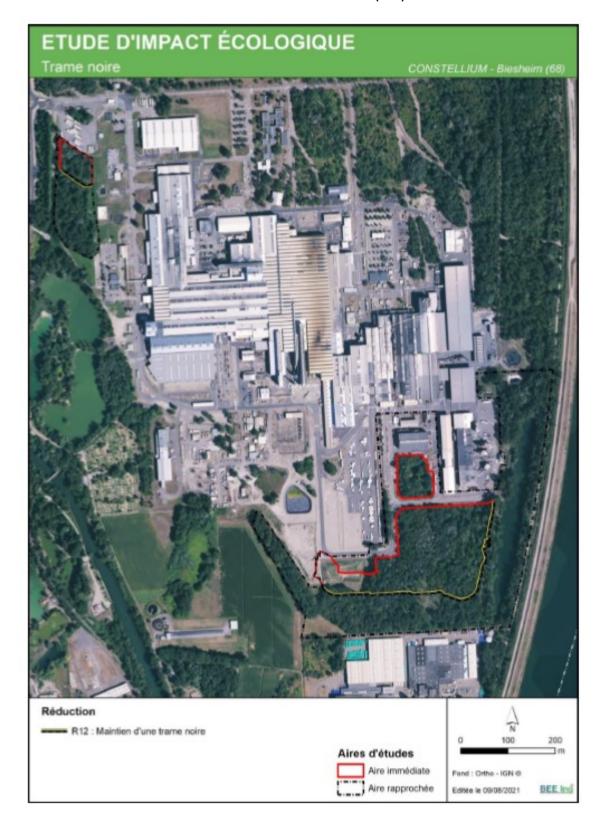


ANNEXE 3 : Secteurs où le protocole d'abattage Chiroptères est appliqué (R06)

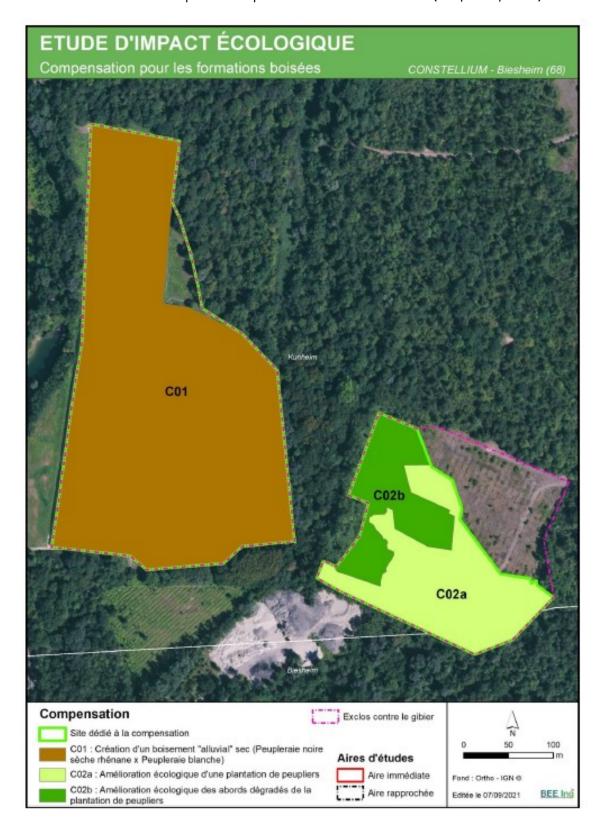




Annexe n°5: Trames noires (R12)



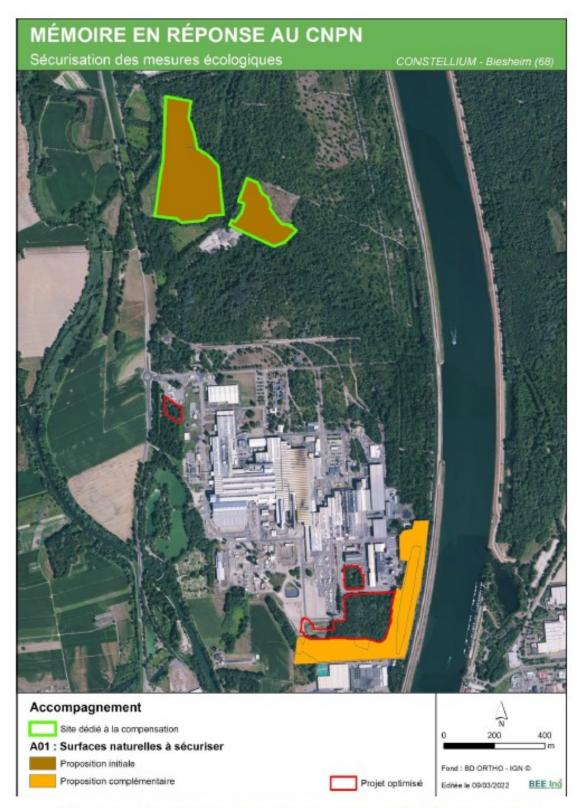
Annexe n°6: Compensation pour les formations boisées (C01/C02a/C02b)



Annexe n° 7 : Compensation pour les prairies, mares et roselières (C03)



Annexe 8 : surfaces engagées en Obligation Réelle Environnementale (A01)



Surfaces naturelles complémentaires intégrées au dispositif de l'ORE (mesure A01)

Annexe 9 : Planning du suivi des mesures

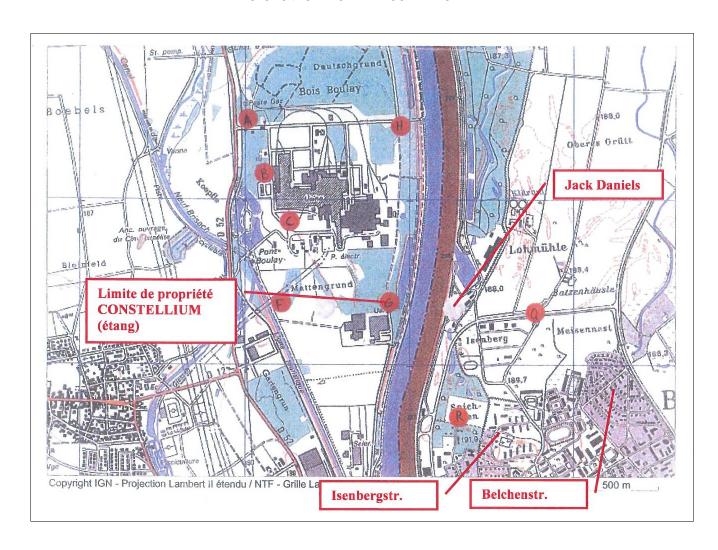
Type de la mesure	N° mesure	Périodes de suivi des mesures				Nombre de	
		Début d'autorisation	Défrichement	Chantier	Exploitation	suivis sur une période de 30 ans	Nombre de passages pour chaque année de suivi écologique
	R01	X	-	-	-	1x	-
	R02	х	x	x	-	1x installation / chantier	1x / semaine en hiver ; 2x / semaine au printemps et en été (mars-août)
	R03	X	х	-	х	1x installation 9 x suivi	1x / an en hiver une fois les gîtes posés (nettoyage)
	R04	X	X	X	-	1x	-
Réduction	R05	-	х	Х	X	1x installation 9 x suivi	1x / an pour contrôler l'intégrité de la clôture
	R06	•	X	-	-	1x défrichement	-
	R07	-	-	x	х	1x installation 9 x suivi	1x / an pour contrôler l'intégrité des hivemaculums
	R08	1	-	x	x	1x installation 9 x suivi	1x / an pour contrôler l'intégrité des protections contre les structures collectrices
	R09	•	X	Х	X	1x installation 9 x suivi	2x / an au printemps- été
	R10	-	х	x	-	1x chantier	1x / semaine en hiver ; 2x / semaine au printemps et en été (mars-août)
	R11	-	-	х	-	1x chantier	2x / semaine au printemps et en été (mars-août)
	D12				v	1x installation	1x / an pour contrôler

Type de la mesure	N° mesure	Périodes de suivi des mesures				Nombre de	Nambas da assessas
		Début d'autorisation	Défrichement	Chantier	Exploitation	suivis sur une période de 30 ans	Nombre de passages pour chaque année de suivi écologique
Compensation	C01	Х			х	5 premières années puis tous les 5 ans jusqu'à 20 ans at tous les fonctionnalité	2v / an navy apptrålar
	C02a	Х			X		la bonne
	С02ь	x			X		en eau, végétalisation
	C03	Х			X		naureile, invasives.

Indicateurs de suivis floristiques et faunistiques

Espèces/	Zones de suivi		Pression			
Taxons à suivre	Réduction	Compensation	d'observation minimale	Indicateurs de suivi	Commentaires	
Habitats/Flore	х	×	2 passages diurnes entre avril et juillet	Qualité des habitats, Richesse spécifique, Nombre de stations ou de hampes florales d'espèces patrimoniales/protégées	-	
Mammifères terrestres	х	х	Observations et ensemble des autres inventaires réalisés simultanément, complétés de recherches spécifiques hivernales pour les indices (ex: nids Ecureuil, Muscardin, etc.)	Richesse spécifique, nombre de terriers / gîtes / nids, etc.	L'utilisation de pièges photographiques sera très utile pour la détection des espèces discrètes comme le Chat forestier	
Chiroptères	х	х	2 passages diurnes (visite des nichoirs) et 2 nocturnes (détection sonore) en juin-juillet	Fréquentation des nichoirs, richesse spécifique et niveau d'activité de chasse	-	
Oiseaux	,	x	3 passages diurnes entre mi-avril et mi- juillet	Richesse spécifique et nombre de couples nicheurs	L'utilisation d'enregistreurs sera très utile pour la détection des espèces nocturnes (ex : Grand-duc d'Europe)	
Amphibiens	×	x	3 passages entre mars et juillet	Richesse spécifique, nombre de mares occupées, nombre de pontes et d'individus	L'utilisation de l'ADNe ou de microphones dans les mares sera très utile pour la détection des espèces discrètes	
Reptiles	x	х	2 passages diurnes entre mi-avril et mi- juillet	Richesse spécifique et nombre d'individus	L'utilisation d'abris artificiels sera très utile pour la détection des espèces discrètes (ex : orvets et couleuvres).	
Insectes	-	х	3 passages diurnes entre mi-mai et août, complétés de recherches spécifiques hivernales (ex : œufs de thècles etc.)	Richesse spécifique et nombre de stations	-	

Annexe 10 : POINTS DE MESURE BRUIT



Annexe 11 : CARTE PIEZOMETRIQUE

